

---



---

**INCENDIE DE JOIGNY EN 1530 (1).**

**COMME QUOY LE 12 JUILLET 1530,  
JOUR DE SAINT NABOR,  
LA VILLE DE JOIGNY FUT BRUSLÉE, DESTRUCTE ET RUYNNÉE,  
PAR INCONVÉNIENT DE FEU.**

---

Anno millesimo quingento, cumque trigenta,  
Versa est in cineres Juniacensis humus.  
Julius hæc vidit, celebrans sacrata Naboris  
Festa, gerens nostris tristia fata viris.

(DAVIER, *Mémoires man. pour l'histoire de la ville et comté de Joigny.*)

La ville de Joigny estoit belle et bonne ville, encienne, opulente et de grande estendue, située et assise sur la rivière d'Yonne, au pays et conté de Champaigne, entre les villes d'Auxerre et Sens. Elle estoit forte de deffence, bien murée et tourée, et de grand passaige, ville de frontière, la plus près du consté de Paris, des duché de Bourgongne et conté d'Auxerre, tellement que durant les guerres ennemies et avant la reduction dudict pays de Bourgongne, icelle ville de Joigny estoit ville de frontière et de deffence, faisant guerres ordinaires contre lesdicts Bourguignons, qui journellement couroient devant. Ladictte ville a toujours été munye et garnie de bonne artillerie, pouldres et aultres munitions de guerre, et en icelle se sont les habitants bien et honnestement conduicts, y ont eddiffié et vescu en bonne paix, prestz à servir au Roy,

(1) Les détails de cette relation ont été extraits de deux procès-verbaux contemporains qui existent aux archives de la ville de Joigny. J'en ai soigneusement conservé les termes et l'orthographe.

leur sire, et obéyr aux ordonnances dudict seigneur, jusques au mardy, douziesme jour de juillet mil cinq cent et trente, environ l'heure de quatre à cinq heures du soir, que, par inconvénient de feu, icelle ville fut toutallement bruslée, destruite et ruynnée, à la réservation d'un quanton d'icelle où se tenoient les mécaniques et vigneron, qu'on appelle la paroisse Saint-André, au hault d'icelle, et tellement que tous marchands, gens de pratiques et aultres ont esté non seulement leurs maisons mais aussi leur meuble toutallement ruynnés et bruslés. A été bruslée, ruynnée et destruite l'esglise parroissiale Monsieur Saint-Thibault, l'une des esglises sur ladicte rivière la mieux eddifiée et plus excellente, qui puis peu de temps avoit esté parchevée, puis ung an en ça, laquelle quarante ans et plus quelle estoit commancée à eddifier; de laquelle sont toutes fondues les clouches, belles, excellentes et somptueuses, bruslées et fondues les orgues et aultres choses nécessaires à la décoration de Dieu le créateur et de son divin service. Avec ce a esté bruslé l'Hostel-Dieu, fondé en l'honneur de Monsieur saint Anthoine, et toute l'esglise dudict Hostel-Dieu, et les bastiments, lits et aultres choses nécessaires à recevoir les puvres de Dieu le créateur, qui journellement y abourdoient et venoient de toutes pars et ouquel ils estoient bénignement receus. Aussi fut ledit feu de si grand ardeur et tellement véhément, que traversa la rivière d'Yonne, brusla les pons de boys et ung molin estant sur iceulx qui appartenoit aux religieux et religieuses de l'hospital estant outre ledict pont de Joigny. Fut bruslé ledict hospital où se recepvoient tous puvres, de quelque lieu qu'ils vensissent, feussent sains ou mallades, qui y estoient nourris et pensés par lesdictes religieuses, et ouquel pour la dévotion d'icelluy plusieurs gens de bien avoient donné et aulmosné plusieurs lits et aultres meubles et ustancilles d'hostel, duquel seulement a esté bruslé la grange, porte de l'esglise, maisons et eddifices où loughoient lesdicts puvres. Et semblablement ont été bruslées, ruynnées et destruites les tannerics estans en ladicte ville de Joigny et deça ladicte rivière d'Yonne, près ledit Hostel-Dieu. Ont aussi esté bruslés et ruynnés les portes d'icelle ville, assavoir la porte

du Pont, celle de Sens et celle du Boys, le dessus d'icelles où estoient les lieux de guetz et deffences, qui estoient la pluspart couvertes d'ardoises et bien plombées, les murs et murailles, et en icelles les munitions de guerres, comme artilleries, pouldres et aultres, qui semblablement ont été bruslées et ruynnées en grand quantité. Et se trouva ledict feu si véhément et en si grande ardeur que brusloit et ruynnoit au rebours du vent, dedans l'eau et rivière d'Yonne les pieux dudict pont et bapteaux flotans en icelle estans dessoubz. Y avoit tel feu, qu'il fut impossible l'estaindre, tant au moyen que le feu boucha les passages de l'eau, la venue des gens de villaiges qui y abourdoient, que aultrement. Et au moyen d'icelluy feu et ruynne, et depuis icelluy, la pluspart des habitans dudict lieu se sont absentés et s'en sont allés louer aux villes et villaiges près ledict lieu de Joigny, où se voit une telle pouvreté et misère que n'est homme qui le puisse dire ny donner à entendre (1).

S. JOSSIER.

(1) Le souvenir de ce triste événement, dont la cause n'a jamais été connue, s'est conservé pendant longtemps à Joigny, car on voit dans les *Mémoires de M. Davier*, écrits deux siècles après, que des processions commémoratives avaient lieu tous les ans, le 12 juillet, dans chacune des paroisses Saint-Thibault et Saint-Jean et qu'on priait le Seigneur, par l'oblation du sacrifice, d'être préservé par la suite, de semblable accident.